



**onisep**

 **onisep.fr**

toute l'info sur  
les métiers et  
les formations

Après le  
**bac**  
choisir ses études  
supérieures

**GUIDE POUR  
LA RENTRÉE  
2010**



ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

#### SERVICES CENTRAUX

##### Éditions

Direction Cross-Media : Virginie Sainte-Rose,  
Arielle Girot  
Rédactrice en chef : Aline Duvicq  
Chargée d'édition : Nelly Burgaleta  
Rédactrice : Françoise Martin  
Correctrice : Valérie Doineau  
Avec l'aimable collaboration  
de M. Pierre-Jean Verges IA/IPR

##### Ressources documentaires

Directrice du département : Catherine Méric  
Documentalistes : Anne-Camille Bazzoli,  
Marie Forestié, Valérie Forestiez, Gilles Foubert,  
Pascale Guellier, Dominique Kanonidis,  
Véronique Pavageau, Caroline Peignier,  
Mireille Reynier, Hervé Tabarly

##### Fabrication

Directrice de la fabrication :  
Marie-Christine Jugeau  
Conception graphique et mise en pages :  
Studio Onisep : Corinne Dastot,  
Évelyne Delzescaux, Isabelle Sénéchal  
Création graphique couverture : Pascal Lecoq

##### Diffusion et commercialisation

Onisep VPC, 12 mail Barthélemy Thimonnier,  
Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2  
Internet : [www.onisep.fr/lalibrairie](http://www.onisep.fr/lalibrairie)  
Relations Clients : [service\\_clients@onisep.fr](mailto:service_clients@onisep.fr)



Le kiosque : ENS SUP

Reproduction, même partielle,  
interdite sans accord préalable de l'Onisep.

# Sommaire

## Choisir sa voie

Le calendrier des inscriptions.....	2
Le schéma des études supérieures .....	4

## Les filières d'études

Les licences .....	6
Les DUT (diplômes universitaires de technologie).....	8
Les BTS (brevets de technicien supérieur) .....	9
Les écoles spécialisées .....	10
Les classes préparatoires .....	12

## Infos pratiques

Que faire sans le bac ? .....	16
La vie étudiante .....	17

# ÉTUDES SUP TOP DÉPART

Vous venez d'entrer en terminale. Au cœur de vos préoccupations : obtenir le bac.

Néanmoins, vous devez aussi vous soucier des poursuites d'études, car les inscriptions dans le supérieur ont lieu cette année.

Pour ne pas rater le top départ, informez-vous et profitez des dispositifs en place :

- ◆ l'entretien personnalisé de terminale au lycée ;
- ◆ la démarche d'« orientation active » en lien avec l'université.

Ils vous aideront à affiner vos choix.

# Le calendrier des inscriptions

Pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur, deux cas de figure : soit la formation visée fait partie du **portail admission-postbac**, soit elle relève d'une procédure spécifique, **hors portail admission-postbac**. Un même impératif pour vous : respecter les dates indiquées.

## Formations du portail admission-postbac

Le portail unique admission-postbac permet de s'inscrire simultanément dans la plupart des formations de l'enseignement supérieur notamment.

### > à l'université

- DEUST, DUT
- 1<sup>re</sup> année de licence (L1)
- 1<sup>re</sup> année de santé

### > au lycée

- BTS, BTSA, DMA
- mise à niveau en arts appliqués
- mise à niveau en hôtellerie
- CPES, CPGE
- DCG
- DTS

### > formations d'ingénieurs

- la plupart des écoles
- les cycles préparatoires

### > certaines grandes écoles

- écoles nationales d'architecture

> 4 étapes à ne pas manquer

20 janvier  
OUVERTURE  
DE LA PROCÉDURE

septembre

octobre

novembre

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

## Formations hors portail admission-postbac

À vos agendas ! Les inscriptions à ces formations et écoles se font à des dates variables. Pour certaines la procédure démarre dès octobre.

### > les écoles spécialisées

- les écoles des beaux-arts
- les écoles paramédicales
- les écoles sociales
- certaines écoles privées (ou consulaires) des domaines suivants : arts appliqués ; bâtiment ; commerce-distribution ; gestion-comptabilité ; hôtellerie-tourisme ; secrétariat ; secrétariat médico-social ; transport-logistique...

### > les grandes écoles

- certaines écoles d'ingénieurs [www.grandesecoles-postbac.fr](http://www.grandesecoles-postbac.fr)
- les écoles de commerce
- les instituts d'études politiques

### > d'autres formations

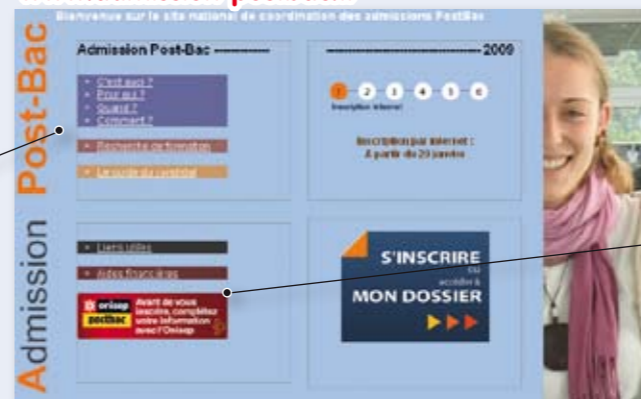
- les mentions complémentaires (MC)
- les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL)

## Lexique

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/agricole  
CPES : classe préparatoire aux études supérieures  
CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles  
DCG : diplôme de comptabilité et gestion

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques  
DMA : diplôme des métiers d'art  
DTS : diplôme de technicien supérieur  
DUT : diplôme universitaire de technologie

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)



Vous pouvez consulter dès à présent des informations sur les différentes filières d'études et leurs débouchés via le module onisep postbac du site [admission-postbac.fr](http://admission-postbac.fr).

### Étape 1

J'ouvre un dossier électronique et saisis mes vœux de formation par ordre de préférence (date limite : 20 mars).

Je remplis le dossier complémentaire d'orientation active. J'imprime mes fiches de candidature.

### Étape 2

Je constitue un dossier papier pour les formations qui le demandent.

Je peux modifier le classement initial de mes vœux (date limite : fin mai).

### Étape 3

Je consulte les propositions d'admission et je donne ma réponse.

Si je n'ai reçu aucune proposition, je postule sur les places vacantes (procédure complémentaire).

### Étape 4

Le bac en poche, je m'inscris à la formation obtenue.



Pour connaître les formations proposées ailleurs en France, consultez le dossier de l'Onisep « Après le bac, choisir dès le lycée ».

Pour plus d'informations, renseignez-vous :

- > auprès de chaque établissement ou au CIO (centre d'information et d'orientation) ;
- > auprès du rectorat de l'académie (SAIO) où est dispensée la formation ;
- > sur l'espace régional du site [onisep.fr](http://onisep.fr).



septembre

octobre

novembre

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

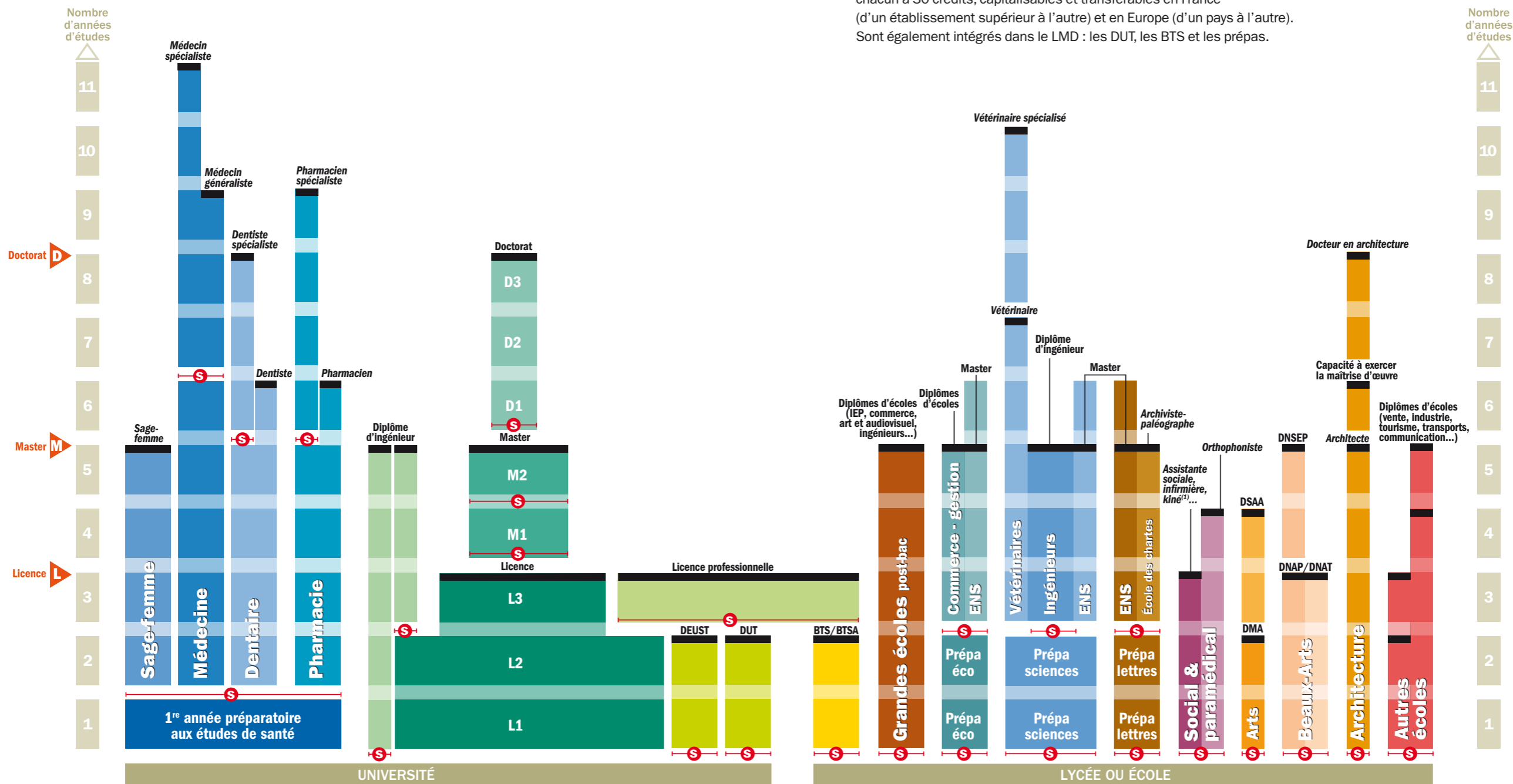
juin

juillet

août

# Le schéma des études supérieures

**Vous avez dit LMD ?** En France, les universités et les grandes écoles ont adopté une organisation des études en 3, 5 et 8 ans après le bac, conférant les grades de **licence** (L), **master** (M) et **doctorat** (D). Objectif du LMD ? Favoriser la mobilité des étudiants dans les pays européens, et la construction de parcours de formation personnalisés. Son principe : pour chaque diplôme, les enseignements sont découpés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également intégrés dans le LMD : les DUT, les BTS et les prépas.



▲ Bac  
 ■ Diplôme ou Diplôme d'État  
 S Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)  
 Il existe des passerelles entre les différentes filières.

BTS : brevet de technicien supérieur  
 DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques  
 DUT : diplôme universitaire de technologie  
 NB : BTS, DEUST, DUT : ces 3 diplômes permettent une insertion professionnelle.

ENS : École normale supérieure  
 L'ENS prépare au master et à l'agrégation.  
 IEP : institut d'études politiques  
 (1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après une première année d'études de santé

DMA : diplôme des métiers d'art  
 DNAP : diplôme national d'arts plastiques  
 DNAT : diplôme national d'arts et techniques  
 DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique  
 DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

À L'UNIVERSITÉ

# Les licences

En 3 ans après le bac, la **licence générale** est le premier pas vers le **master** puis le **doctorat**. Organisée en parcours, elle permet de se spécialiser progressivement.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

## S'INSCRIRE

- Se reporter au portail [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)
- Voir le calendrier pp. 2-3.

## À SAVOIR

**Les licences professionnelles**  
Elles se préparent en 1 an post-bac + 2 (L2, BTS, DUT...), à l'université, en lycée, en école ou en centre de formation d'apprentis (CFA). Offrant une spécialisation plus poussée ou une double compétence, elles visent à favoriser l'insertion dans le marché de l'emploi.

## Où et comment ?

L'université couvre de nombreux domaines de formation et délivre des diplômes à différents niveaux : licence, master, doctorat (d'où l'appellation LMD).

- La licence se prépare en **6 semestres** (3 ans) au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR). La 1<sup>re</sup> année est dite **L1** (année fondamentale) ; la 2<sup>e</sup> année, **L2** (année de consolidation) ; la 3<sup>e</sup> année, **L3** (année de spécialisation).

- Les cours magistraux en amphitheâtre alternent avec des travaux pratiques (TP) ou dirigés (TD) en groupes-classes. Toutefois, le plan pluriannuel (2008-2011) pour la réussite en licence préconise une limitation des cours en amphitheâtre pendant la 1<sup>re</sup> année de licence (L1) afin d'offrir aux étudiants un encadrement pédagogique renforcé. Pour tous les étudiants de licence, il prévoit également au moins un stage en entreprise, dans l'administration, l'enseignement ou au sein d'associations.

## Accès

Avec le **bac** (ou un diplôme équivalent). Toutes les séries sont admises, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec son profil.

- Suivre des études dans la filière de son choix est un droit, dans la limite des places disponibles.

Ainsi, certaines filières très demandées organisent des **tests de niveau** lors des inscriptions : en langues, en arts plastiques, en musique...

- S'il est aisé de s'inscrire en licence, il est important de **se renseigner au préalable sur les contenus** de la filière envisagée, ses exigences, les profils adaptés... afin de limiter les risques d'échec.

- Le dispositif dit « **d'orientation active** » est généralisé à toutes les universités. Sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr), l'élève de terminale indique ses vœux de filières pour obtenir un avis sur ses chances de réussite et des conseils. Il reste maître de son choix.

## Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à la fac.

- Avec 20 à 30 heures hebdomadaires d'enseignement en moyenne, chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examen dont une de rattrapage. La seule participation aux cours ne saurait toutefois suffire à assurer la réussite aux évaluations.

- Pour être de ceux qui réussissent en 1<sup>re</sup> année, il faut **approfondir les cours régulièrement**, lire des ouvrages spécialisés chez vous et en bibliothèque universitaire (BU). Compter au moins une **vingtaine d'heures de travail personnel par semaine**.

- Depuis la rentrée 2008, le **plan pluriannuel pour la réussite en licence** alloue, en 1<sup>re</sup> année, 5 heures supplémentaires par semaine d'accompagnement ou d'enseignement. Il prévoit aussi un **accompagnement renforcé** : le **tutorat** d'accueil en début de 1<sup>er</sup> semestre permet ainsi à l'étudiant d'identifier ses points forts et lacunes ; les **modules de soutien** pilotés par des enseignants référents l'aident par la suite à surmonter d'éventuelles difficultés.

## Au programme

Les licences se répartissent en domaines de formation (sciences, technologie, santé ; sciences humaines et sociales ; arts, lettres, langues ; droit, économie, gestion) qui se déclinent en une trentaine de mentions (droit ; langues étrangères appliquées ; lettres ; géographie ; mathématiques...). Chaque mention propose des parcours types, définis par chaque université. En STAPS et en langues, il existe aussi des spécialités.

- La **licence générale** couvre **6 semestres**. Chaque semestre se compose d'**unités d'enseignement** (UE) obligatoires et optionnelles, valant chacune un nombre de **crédits** donné. L'étudiant valide 30 crédits par semestre, 60 par année universitaire.

- La **1<sup>re</sup> année de licence (L1)** renforce l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (langues étrangères, informatique, méthodologie de travail, préparation au projet professionnel et à l'insertion).

À noter : pour certains étudiants en difficulté, la **réorientation** vers un DUT ou un BTS est favorisée. Elle peut intervenir dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre ou en fin de L1.

- La **2<sup>e</sup> année de licence (L2)** est articulée autour de la **spécialisation disciplinaire** et de la découverte des débouchés professionnels et des métiers en relation avec la formation. La **poursuite d'études en licence professionnelle** est ouverte aux étudiants issus de L2.

- La **3<sup>e</sup> année de licence (L3)** s'attache à approfondir la **spécialisation disciplinaire** et à renforcer l'ouverture vers les champs de métiers possibles. En fin de L3, tout étudiant devra avoir validé **au moins un stage** dans son cursus (administration, enseignement, entreprise, association).

## Validation du diplôme

L'évaluation des connaissances se fait par contrôle continu, examen terminal ou combinaison des deux modalités. En L1, le **contrôle continu** se généralise, voire devient le seul mode d'évaluation.

- La **licence générale** vaut **180 crédits**. Des crédits **capitalisables** (c'est-à-dire définitivement acquis, ce qui autorise une interruption puis une reprise des études) et **transférables**, en France et dans les pays de l'espace européen. Les périodes d'études à l'étranger sont ainsi validées. L'objectif du système de crédits est de **favoriser la mobilité** : d'un établissement à l'autre, d'une région ou d'un pays à l'autre, mais aussi de permettre la **construction de parcours individualisés**.

## Poursuite d'études

La licence générale est le socle des études longues.

- Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en **master** (bac + 5). Ce diplôme correspond à 4 semestres (120 crédits). Il est organisé sur deux années (**M1** et **M2**) qui se déclinent en spécialité et parcours « recherche » ou « professionnel ».

- Les autres peuvent **rejoindre une école** de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un institut d'études politiques... accessibles sur titres et épreuves.

- La **licence** permet de se présenter aux concours administratifs de catégorie A.

## Débouchés

- Le **master** permet de s'insérer dans une fonction ou un secteur d'activité précis. Les profils scientifiques à vocation industrielle (électronique, automatisme, maintenance...) sont les mieux placés sur le marché du travail. Les diplômés en gestion connaissent aussi des conditions d'insertion favorables. Les profils littéraires, sciences humaines et droit présentant une double compétence (langue et informatique, ou art et gestion...) sont très appréciés des employeurs.

- Le **master** permet de se présenter aux **concours de la fonction publique**, notamment de l'enseignement. Il permet aussi de s'inscrire en doctorat (bac + 8).

> Pour les spécialités et les adresses dans votre région, voir pp. 19 et suivantes.

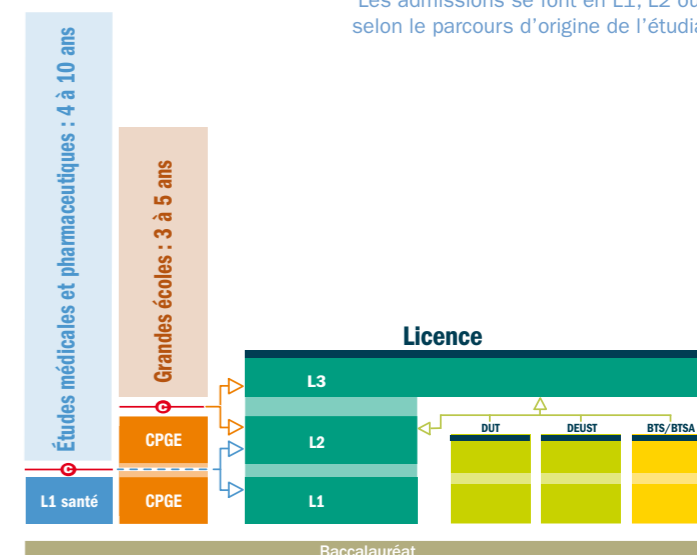
## LEXIQUE

- BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur / agricole
- CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles
- DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- L1 : 1<sup>re</sup> année de licence
- M1 : 1<sup>re</sup> année de master
- UE : unité d'enseignement
- UFR : unité de formation et de recherche

## schéma

### Itinéraires d'accès à la licence

Les admissions se font en L1, L2 ou L3 selon le parcours d'origine de l'étudiant.



À L'UNIVERSITÉ

# Les DUT

(diplômes universitaires de technologie)

Un diplôme qui permet l'**insertion** dans le marché du travail et la **poursuite d'études**.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

## S'INSCRIRE

- Se reporter au portail [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)
- Voir le calendrier pp. 2-3.

## À SAVOIR

Avec près de 70 spécialités, le **DEUST** (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) propose des formations en 2 ans sur des créneaux pointus, adaptés au marché du travail local. Accès : sur dossier, voire entretien ou tests, après le bac, ou après une L1 ou L2.

## ➤ Où et comment ?

Le DUT se prépare en **4 semestres**, soit 2 ans, au sein d'un institut universitaire de technologie (IUT). La formation alterne cours en amphi, travaux en petits groupes et projets tutorés. Certains IUT proposent la formation par **apprentissage**. Le programme d'études est alors inchangé, ce qui demande un investissement personnel important.

## ➤ Accès

Avec le **bac**. Il est recommandé que celui-ci soit compatible avec la spécialité visée. Sélection sur dossier (bulletins de première et du 1<sup>er</sup> trimestre de terminale), parfois sur tests et/ou entretien.

- Les titulaires d'un bac technologique obtenu avec mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en DUT dans les formes et délais prévus.
- Quelques IUT proposent la formation en 1 an « **année spéciale DUT** », pour les candidats ayant validé un bac + 2.

## ➤ Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours, travaux dirigés (TD) ou pratiques (TP), et projet tutoré. Et aussi beaucoup de travail personnel. Un rythme soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

## ➤ Au programme

La formation couvre un domaine professionnel correspondant à une famille d'emplois (exemple : gestion logistique et transport). Elle comporte **une majeure et trois modules** choisis par l'élève selon son projet, ainsi que **10 semaines de stage** valant première expérience professionnelle.

- Avec 45 spécialités (options comprises), tous les secteurs ne sont pas couverts. Ainsi, aucun DUT n'existe en audiovisuel ou en arts.

## ➤ Validation du diplôme

Le **diplôme national** est délivré sur la base d'un contrôle continu des connaissances, avec une validation de chaque semestre.

- Inscrit dans le LMD, le DUT donne droit à **120 crédits**.

## ➤ Poursuite d'études

La formation polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études. Ils sont majoritaires à faire ce choix. Les possibilités varient selon la spécialité.

- À l'université, les **licences pro** sont la voie la plus adaptée. Elles permettent d'approfondir la formation ou d'acquérir une double compétence tout en accédant au niveau bac + 3. Les **licences générales** sont accessibles avec un très bon dossier. Leur objectif : la poursuite d'études en master (bac + 5).
- Autre possibilité : **rejoindre une école** d'ingénieurs ou de commerce grâce aux « admissions parallèles » (pour 3 ans ou 4 ans si passage par une prépa), ou une **formation complémentaire** (pour 1 an).

## ➤ Débouchés

L'**insertion professionnelle** des titulaires de DUT est **globalement satisfaisante**, avec des distinctions selon les spécialités.

- Pour les spécialités et les adresses dans votre région, voir pp. 19 et suivantes.

DANS LES LYCÉES ET LES ÉCOLES

# Les BTS

(brevets de technicien supérieur)

Les BTS et BTSA (pour l'agriculture) répondent aux **besoins des entreprises**.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

## ➤ Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent sur 2 ans, dans une section de techniciens supérieurs (STS). À noter : les BTS prothésiste-orthésiste et podologue se préparent en 3 ans.

- Avec une trentaine d'élèves par classe, l'**encadrement pédagogique** est proche de celui de terminale.
- Certains établissements proposent la formation par **apprentissage** : une formule réservée aux plus motivés et travailleurs.

## ➤ Accès

Avec le **bac** (ou un niveau bac dans certains cas). Il est recommandé que celui-ci soit compatible avec la spécialité visée.

- Sélection sur **bulletins scolaires** (et travaux personnels, par exemple pour les arts) et parfois **entretien** de motivation. Les bacheliers technologiques sont prioritaires.
- Les titulaires d'un bac technologique ou professionnel obtenu avec mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en BTS dans les formes et délais prévus.

## ➤ Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours, travaux dirigés (TD) et pratiques (TP). Sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

## ➤ Au programme

Le BTS permet d'acquérir des **compétences dans un domaine pointu** : transport, édition, électronique, design... Il est proposé dans 111 spécialités (options comprises).

- Avec un objectif d'insertion professionnelle, la formation privilégie la **pratique**, les **stages** et l'intervention de représentants du secteur.
- Les matières générales (français, maths, langues...) constituent la moitié de la formation en 1<sup>re</sup> année et le tiers en 2<sup>e</sup> année.

## ➤ Validation du diplôme

Le **diplôme national**, est délivré à l'issue d'un **examen final** intégrant une part de contrôle continu. Les résultats de 1<sup>re</sup> année sont déterminants pour le passage en 2<sup>e</sup> année.

- Intégré au LMD, le BTS vaut **120 crédits**.

## ➤ Poursuite d'études

Un tiers des titulaires de BTS poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prépare moins à réussir dans des cursus longs (bac + 5).

- Ils préparent une **licence pro** (bac + 3) ou une **formation complémentaire sur 1 an**, pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.
- Les **écoles d'ingénieurs** proposent des concours spécifiques, mais la sélection est sévère. Il est conseillé de suivre une **prépa en 1 an** : celle réservée aux BTS-DUT industriels (dite ATS) mène aux écoles d'ingénieurs ; celle ouverte aux BTSA et BTS-DUT de biologie conduit aux écoles d'agronomie ou vétérinaires.
- Les **écoles de commerce** recrutent les titulaires de BTS sur concours post-bac + 2.

## ➤ Débouchés

Les BTS sont appréciés des entreprises. La situation à l'embauche est plus favorable pour certaines spécialités, notamment les spécialités industrielles et commerciales.

- Pour les spécialités et les adresses dans votre région, voir pp. 19 et suivantes.

## S'INSCRIRE

- Se reporter au portail [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)
- Voir le calendrier pp. 2-3.

## À SAVOIR

Le passage par une année de **mise à niveau (MAN)** est requis pour intégrer certains BTS. C'est le cas du BTS hôtellerie-restauration, pour ceux qui n'ont pas un bac techno hôtellerie. C'est souvent le cas également des BTS des arts appliqués, pour ceux qui n'ont pas le bac STI correspondant.

## À SAVOIR

À bac + 2, le **DMA** (diplôme des métiers d'art) existe dans 13 spécialités. Accès sur dossier avec un bac STI arts appliqués, un BMA de même spécialité, un BT arts appliqués, ou parfois un autre bac mais après mise à niveau.

## INFO +

### L'apprentissage

➤ Une formule pour les formations à vocation professionnelle de tous niveaux. Dans le supérieur, 50 % des apprentis préparent un BTS et 10 %, un DUT.

**Les avantages de la formule** : étudier tout en étant salarié, mettre en application immédiatement la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience. Un choix d'études qui ne va pas sans contraintes. Vie active rime en effet avec horaires et vacances de salarié, emploi du temps chargé... Il n'est pas toujours facile de gérer son temps entre travail et études. De fait, le taux de réussite des apprentis est inférieur à celui des étudiants scolarisés. D'où la nécessité de s'engager en connaissance de cause.

Pour en savoir plus : [www.lapprenti.com](http://www.lapprenti.com) ; [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr).

## Quelles différences ?

### DUT

- > à l'université
- > 250 élèves par promo
- > 65 % ont un bac général
- > 45 spécialités au choix
- > études polyvalentes
- > contrôle continu (CCF)
- > 2/3 des diplômés poursuivent leurs études

### BTS

- > en lycée ou en école
- > 30 élèves par classe
- > 65 % ont un bac techno
- > 111 spécialités au choix
- > études plus spécialisées
- > examen final
- > 1/3 des diplômés poursuivent leurs études

DANS LES LYCÉES ET LES ÉCOLES

# Les écoles spécialisées

Après le bac, nombre de lycées, instituts et écoles proposent des **formations professionnelles** reconnues sur le marché du travail.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

## À SAVOIR

Il existe des formations professionnalisantes en un an post-bac : formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) ; mention complémentaire (MC) ; certificat de spécialisation (CS). Proposées sur des créneaux pointus, elles doivent faciliter l'insertion dans le marché du travail.

## À SAVOIR

Les formations en écoles spécialisées menant à un diplôme précis, mieux vaut être sûr de sa motivation. D'autant qu'il n'y a pas de diplôme intermédiaire : il faut achever le cursus pour avoir le titre. En cas d'échec ou d'abandon, rares sont les possibilités de réorientation.

## INFO +

### Bien choisir son école

Dans certains secteurs comme les arts, l'audiovisuel, le tourisme ou le commerce, les écoles privées sont nombreuses et de qualité inégale. Informez-vous : depuis quand l'école existe-t-elle ? Comment sélectionne-t-elle ses élèves ? Quels sont les résultats aux examens ? Que recouvrent les frais de scolarité ? L'insertion professionnelle à la sortie de l'école est-elle bonne ?

Il est important de savoir quel est le diplôme délivré. Un diplôme d'ingénieur est dit RCT quand il est reconnu par la commission des titres. Un diplôme consulaire est délivré par une école de la CCI (chambre de commerce et d'industrie), et un diplôme visé, par une école reconnue de l'État. Certains syndicats professionnels octroient des labels qualité comme le Conseil français des architectes d'intérieur (CFAI).

## LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

Vingt écoles publiques préparent au **métier d'architecte** et deux à celui d'**architecte paysagiste**. Elles délivrent un diplôme d'État.

**Durée** : 5 ans. **Accès** : sur dossier avec le bac. Les bacheliers **S** sont majoritaires.

Forment également des architectes : une école privée parisienne (ESA) et une école d'ingénieurs à Strasbourg (INSA).

Forment également des paysagistes : l'ENSP Versailles, quatre écoles d'ingénieurs (ENSNP Blois, Agrocampus Ouest INH Angers, Polytech Tours, ITIAPE Lesquin) et une école spécialisée (ESAJ Paris).

## LES ÉCOLES D'ART

Publiques ou privées, elles préparent aux **métiers du graphisme** ou du **design** pour la mode, la publicité, l'édition, la communication visuelle, l'aménagement d'espace... C'est leur réputation dans la profession qui prime.

**Durée** : 2 à 5 ans. **Accès** : sur dossier de travaux personnels, concours et entretien, avec le bac. La sélection est sévère.

• Les écoles supérieures d'arts appliqués publiques (Duperré, Estienne, Olivier de Serres, Boule à Paris ; ESAAT à Roubaix ; ESAD à Strasbourg, lycée Alain-Colas à Nevers, lycée La Martinière Diderot à Lyon) préparent aux **DMA** et **BTS** (bac + 2), puis aux **DSAA** (bac + 4).

• Les écoles nationales, régionales ou municipales des beaux-arts délivrent elles aussi des diplômes nationaux : DNAT, DNAP à bac + 3 ; DNSEP à bac + 5.

• Les plus connues sont les écoles nationales supérieures d'art : Les Ateliers (ENSCI), Les Arts-Déco (ENSAD), Les Beaux-Arts (ENSBA), à Paris. Accessibles sur concours post-bac, elles accueillent peu d'étudiants.

• Les écoles privées sont souvent très coûteuses. On en dénombre de prestigieuses (Penninghen, ECV, Camondo...).

## LES ÉCOLES DE CINÉMA, DE MUSIQUE, DE SPECTACLE

• De nombreuses écoles en audiovisuel, privées, recrutent dès le bac, pour 3 ans. Les écoles publiques (Louis-Lumière et La Fémis à Paris, l'École de photo d'Arles) sont accessibles sur concours post-bac + 2.

Deux écoles consulaires post-bac forment au cinéma d'animation : l'EMCA gérée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Angoulême et Les Gobelins gérée par la CCI de Paris.

• Les écoles nationales d'art dramatique n'admettent pas les débutants. Quelques écoles publiques reconnues proposent des formations en 2 ou 3 ans accessibles sur concours. Les cours ou écoles privés, ouverts à tous, sont de qualité variable. L'ENSATT Lyon, qui forme les artistes et techniciens du théâtre, ne recrute qu'à bac + 2.

• Pour la musique et la danse, conservatoires nationaux ou régionaux et écoles privées se partagent les formations.

## LES ÉCOLES DE COMMUNICATION

• Les écoles formant les chargés de communication, attachés de presse ou chargés de relations publiques sont souvent privées et coûteuses.

**Durée** : 4 ans (2 cycles de 2 ans). **Accès** : sur dossier, tests et entretien avec le bac ou plutôt à bac + 1.

• Deux formations de journalisme post-bac sont reconnues par la profession : les IUT information-communication de Tours et Lannion, qui délivrent un diplôme universitaire de technologie. Les autres formations recrutent après la licence.

**Durée** : 2 ans. **Accès** : sur concours ; les admis ont souvent un bac + 2, + 3.

## LES IEP

Au nombre des grandes écoles, les instituts d'études politiques forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion...

**Durée** : 5 ans. **Accès** : sur épreuves avec le bac. Retrait des dossiers de candidature en février-mars.

À noter : dans certains IEP, les bacheliers reçus avec mention « très bien » peuvent être dispensés des épreuves.

## LES ÉCOLES DE COMPTABILITÉ, DE COMMERCE OU DE GESTION

• Les écoles de la filière expertise comptable dispensent des formations à différents niveaux, menant à des diplômes spécifiques. Le premier est le diplôme de comptabilité et gestion (DCG) que l'on peut aussi préparer en lycée public ou privé. **Durée** : 3 ans. **Accès** : sur dossier avec le bac S, ES ou STG.

• Les écoles spécialisées dans la distribution, la vente ou le commerce international sont nombreuses. Signalons les écoles consulaires organisées en réseau : les instituts de force de vente (IFV), les écoles de gestion et de commerce (EGC), les instituts de promotion commerciale-écoles du commerce et de la distribution (IPC-ECD), les académies commerciales internationales (ACI). Leur qualité est reconnue sur le marché du travail.

**Durée** : 1 à 3 ans. **Accès** : sur concours ou sur dossier, tests et entretien, avec le bac.

• Une quarantaine d'écoles supérieures de commerce recrutent dès le bac.

**Durée** : 4 à 5 ans. **Accès** : sur concours avec le bac S, ES, voire STG ou L.

## LES ÉCOLES INDUSTRIELLES

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : **qualiticien**, **chargé de maintenance**, **de gestion de production**, **des achats**... Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile. Les plus nombreuses concernent le technico-commercial ou l'informatique.

**Durée** : 2 à 4 ans d'études. **Accès** : sur dossier, tests et entretien, avec un bac S ou STI.

## LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Une centaine d'écoles recrutent au niveau du bac : les INSA, les ENI, les écoles de la FESIC, ou encore les écoles Polytech. Certaines recrutent via des cycles préparatoires communs (CPP, CPI, CPBX...).

**Durée** : 5 ans (2 ans en cycle préparatoire ; 3 ans en cycle ingénieur). À noter : les écoles à « prépas intégrées » permettent à leurs élèves de continuer dans le cycle ingénieur qu'elles proposent sans passer de concours.

**Accès** : sur concours avec le bac S, mais aussi STI, STL, voire STAV.

## LES ÉCOLES PARAMÉDICALES

Elles préparent à une quinzaine de métiers (auxiliaire de puériculture, infirmière...) et délivrent un diplôme d'État (DE). Les formations d'orthophoniste et d'orthoptiste menant au certificat de capacité se déroulent à l'université (voir p. 6).

**Durée** : de 1 an pour l'aide-soignant à 6 ans pour l'ostéopathe. 3 ans, le plus souvent.

**Accès** : sur concours, avec le bac (sauf pour aide-soignant et auxiliaire de puériculture, notamment). La sélection est sévère. Une année de préparation est souvent nécessaire. Les admis sont pour la plupart des bacheliers S ou STL. Les titulaires du bac ST2S devraient y figurer en bonne place.

**Attention** : certaines écoles de techniciens en analyses biomédicales, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, de manipulateurs en électroradiologie médicale, de pédicures-podologues recrutent après la 1<sup>re</sup> année des études universitaires de santé.

## LES ÉCOLES DU SECTEUR SOCIAL

Elles préparent aux métiers d'**assistant de service social**, d'**éducateur de jeunes enfants**, d'**éducateur spécialisé**... et délivrent un diplôme d'État (DE).

**Durée** : 1 à 3 ans. **Accès** : sur concours, avec le bac (sauf pour moniteur-éducateur, notamment).

À noter : les DE d'assistant de service social et d'éducateur spécialisé peuvent se préparer en 1 an après le DUT carrières sociales (dans l'option adaptée).

> Pour les spécialités et les adresses dans votre région, voir pp. 19 et suivantes.

## INFO +

### Des écoles post-bac + 2, + 3 ou + 4

Les écoles ne recrutent parfois qu'après plusieurs années d'études supérieures. C'est le cas de la plupart des écoles de journalisme ou de documentation, mais aussi des formations professionnelles pour devenir **avocat**, **magistrat**, **notaire**... Sans oublier les écoles normales supérieures (ENS) et un grand nombre d'écoles d'ingénieurs ou de commerce (voir page 13).

## S'INSCRIRE

► **Attention aux dates.** Habituellement, les candidatures commencent dès septembre pour les écoles du secteur social, en décembre pour les écoles paramédicales ou les écoles d'art, en février-mars pour les écoles d'architecture, les IEP...

► **Voir le calendrier pp. 2-3.**

► **Certaines formations** sont accessibles via le portail [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr). D'autres écoles ont recours à des procédures spécifiques. Ainsi, certaines écoles d'ingénieurs utilisent le site [www.grandesecoles-postbac.fr](http://www.grandesecoles-postbac.fr).

Les écoles de commerce, elles, recrutent souvent via des banques communes d'épreuves. Inscription dès janvier sur les sites :

[www.concours-accés.com](http://www.concours-accés.com) ;  
[www.concours-pass.com](http://www.concours-pass.com) ;  
[www.concours-prism.com](http://www.concours-prism.com) ;  
[www.concours-sesame.net](http://www.concours-sesame.net) ;  
[www.concours-team.net](http://www.concours-team.net) ;  
[www.concours-bachelor-egc.fr](http://www.concours-bachelor-egc.fr) ;  
[www.concours-keys.fr](http://www.concours-keys.fr) ;  
[www.concours-atoutplus3.com](http://www.concours-atoutplus3.com).

Dans tous les cas, les épreuves de sélection se déroulent avant même l'examen du bac.

DANS LES LYCÉES PRINCIPALEMENT

# Les classes préparatoires

Exigeantes, les classes prépa (dites aussi « CPGE ») sont la principale voie d'accès aux grandes écoles.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

## LEXIQUE

**BCPST** : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre

**CPGE** : classe préparatoire aux grandes écoles

**EPS** : éducation physique et sportive

**ES** : économique et social

**L** : littéraire

**LVE** : langue vivante étrangère

**MP** : maths-physique

**MPSI** : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

**PC** : physique-chimie

**PCSI** : physique, chimie et sciences de l'ingénieur

**PSI** : physique et sciences de l'ingénieur

**PT** : physique et technologie

**PTSI** : physique, technologie et sciences de l'ingénieur

**S** : scientifique

**STAV** : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

**STG** : sciences et technologies de la gestion

**STI** : sciences et technologies industrielles

**STL** : sciences et technologies de laboratoire

**TB** : technologie, biologie

**TPC** : technologie et physique-chimie

**TSI** : technologie et sciences industrielles

## À SAVOIR

Les concours des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires et des écoles normales supérieures prévoient des quotas par filières, un système de répartition qui laisse sa chance à tout profil d'élève (bachelier général comme bachelier technologique).

## ➤ Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur **2 ans** au sein des lycées et de quelques écoles et universités.

● La formation alterne **cours théoriques** et **exercices pratiques**, devoirs sur table et « colles » (interrogations orales).

● On distingue **trois familles de prépas** : les prépas littéraires et artistiques ; les prépas scientifiques et technologiques ; les prépas économiques. Elles mènent, selon la filière, aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles d'ingénieurs ou écoles vétérinaires, aux écoles de commerce, aux grandes écoles militaires... Accessibles sur concours (voir les tableaux p. 14), ces écoles requièrent un **très bon niveau général**, de grandes **capacités de travail** et une **solide motivation**.

## ➤ Accès

Admission sur **dossier scolaire** (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les **notes** de première et du 1<sup>er</sup> trimestre de terminale, les **appréciations** des profs et la **motivation** du candidat.

● Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un **profil équilibré** entre toutes les disciplines et d'être **régulier** dans ses efforts.

● Les CPGE ne concernent pas seulement les **bacheliers généraux (S, ES ou L)**, même s'ils y sont majoritaires. L'option technologique des prépas économiques et commerciales est ainsi réservée aux **bacheliers STG** ; les prépas TSI, TB et TPC sont réservées, selon le cas, aux **bacheliers STI, STL ou STAV** (voir les tableaux p. 14).

● Il existe aussi des **prépas en 1 an post-bac + 2**. Destinées aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT industriel, les prépas ATS mènent aux écoles d'ingénieurs. Les prépas post-BTSA/BTS/DUT de biologie ouvrent principalement aux écoles d'agronomie et aux écoles vétérinaires.

## ➤ Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est très soutenu. Il est essentiel de **bien s'organiser** pour pouvoir fournir un **effort régulier** sur 2 années.

## ➤ Au programme

Les **cours sont adaptés aux exigences des concours préparés**. Pluridisciplinaires, ces classes accordent une large place à la culture générale et aux langues étrangères.

### En prépas littéraires et artistiques

● Les **prépas ENS lettres** proposent des cours de philo, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et des options (grec, latin, langue, géographie, arts...). La 1<sup>re</sup> année est commune aux prépas Ulm et Lyon. Le choix de l'ENS se fait en 2<sup>e</sup> année.

● Les **prépas ENS lettres et sciences sociales** prévoient français, philosophie, histoire, LVE, maths, sciences sociales, EPS, et des options (grec, latin, sciences sociales, LVE, géographie...).

● Les **prépas Saint-Cyr lettres** ont un programme similaire aux prépas ENS lettres, le sport en plus.

● La **prépa artistique ENS Cachan** combine création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art, LVE.

● La **prépa Chartes** associe français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), LVE, EPS et, en option, grec ou LVE.

### En prépas scientifiques et technologiques

● Les **prépas scientifiques** accueillent les bacheliers S en 1<sup>re</sup> année dans trois voies : MPSI, PCSI, PTSI, qui débouchent en 2<sup>e</sup> année sur quatre voies : MP, PC, PSI, PT (voir le tableau p. 14). S'y ajoute la filière BCPST, organisée sur 2 ans.

- En **MP**, les maths et la physique sont les disciplines reines, sans oublier la chimie et les sciences industrielles ou l'informatique.

- En **PC**, la physique et la chimie dominent avec une approche expérimentale. Les maths y sont moins abstraites qu'en MP

- En **PSI**, les mathématiques, la physique, la chimie, la mécanique et l'automatique concourent à l'étude d'objets technologiques complexes.

- En **PT**, sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de math-physique et des TP en technologie industrielle.

- En **BCPST**, la formation aborde les sciences du vivant et géosciences, les sciences physiques et les maths.

● En **prépas technologiques**, les programmes sont adaptés aux profils des bacheliers.

- La filière **TSI**, réservée aux bacheliers STI industriels et STL spécialité physique, associe maths, physique, chimie, sciences industrielles, en vue d'entrer en école d'ingénieurs ou à l'ENS Cachan.

- La filière **TB**, réservée aux STL spécialité biologie et STAV, aborde les maths-physique, les sciences du vivant, les géosciences, les technologies biochimiques et biologiques. Elle mène aux écoles d'agronomie et aux écoles vétérinaires.

- La filière **TPC**, réservée aux STL spécialité chimie (voire physique), privilégie maths, physique-chimie, technologies physique et chimique. Objectif : les écoles de chimie et de génie chimique.

### En prépas économiques

● Les **prépas économiques et commerciales** accordent une large place à la culture générale, aux sciences humaines et aux langues étrangères, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.

- L'**option scientifique**, destinée aux bacheliers S, privilégie les maths.

- L'**option économique**, ouverte aux bacheliers ES et L (profil maths), associe économie et mathématiques.

- L'**option technologique**, réservée aux STG, s'appuie sur l'économie, le droit et la gestion, avec mise à niveau en culture générale.

● Les **prépas économiques ENS Cachan** proposent deux voies : l'une met l'accent sur le droit (concours économie, droit et gestion), l'autre sur l'économie (concours économie, méthodes quantitatives et gestion). S'y ajoutent des options en maths ou économie. Y sont admis les bacheliers L, ES, S. Quelques sections accueillent les STG.

## ➤ Validation des études

Le passage de **1<sup>re</sup> en 2<sup>e</sup> année** est conditionné par les résultats et l'avis des professeurs. Le redoublement n'est pas prévu.

● Le **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le **niveau** étant élevé, les notes sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il ne faut pas se décourager.

● **Inscrites dans le LMD**, les CPGE permettent d'obtenir des crédits ECTS (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

## ➤ Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles**. Mais les chances de réussite ne sont pas identiques.

● À l'issue des **prépas littéraires**, un élève sur dix intègre une école du fait d'un nombre de places limité. Néanmoins, d'autres débouchés existent à l'université (licence) ou en école (IEP, école de journalisme, de commerce...). 80 % des élèves de **prépas scientifiques et technologiques** intègrent une école d'ingénieurs au terme des 2 ou 3 années. Plus de 12 000 places sont à prendre, tous concours confondus. Mieux vaut tenter sa chance au-delà des écoles les plus connues : Mines, X, Ponts...

À l'issue des **prépas économiques**, 87 % des élèves intègrent une école de commerce. Plus de 8 000 places sont ouvertes. Là aussi, ne pas se limiter à HEC, ESCP-EAP, ESSEC, EM Lyon...

● En cas d'échec aux concours, les élèves peuvent refaire leur 2<sup>e</sup> année de prépa, avec l'accord préalable du conseil de classe, ou bien se réorienter. Pour faciliter les poursuites d'études à l'université, des conventions existent entre lycées et établissements d'enseignement supérieur.

● La plupart des écoles d'ingénieurs ou de commerce recrutent hors prépas : à bac + 2, + 3 ou + 4. On parle d'« admissions parallèles ».

➤ Pour les spécialités et les adresses dans votre région, voir pp. 19 et suivantes.

## 2 INFO +

### Après les prépas, les grandes écoles

- Les **écoles d'ingénieurs** recrutent à l'issue des prépas MP, PC, PT, PSI et TSI. Néanmoins, les écoles à dominante « technologique » offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Certaines écoles de chimie admettent les sortants de TPC ; celles de géologie-environnement, ceux de prépas BCPST.
  - Les **écoles d'agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent sur prépas BCPST et TB.
  - Les **écoles de commerce** forment aux métiers de la gestion, du management, du marketing, de la finance. Elles recrutent à l'issue des prépas économiques, mais aussi après les prépas littéraires via l'option lettres et sciences humaines des concours.
  - Les **instituts d'études politiques** sont accessibles sur épreuves et entretien, notamment après une classe prépa.
  - Les **écoles normales supérieures** d'Ulm, de Lyon et de Cachan préparent aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Toutes les filières sont concernées, d'où un accès post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques.
  - L'**École des chartes** forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes ou une prépa lettres ENS Ulm.
  - L'**École Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépas Saint-Cyr lettres, sciences (MP, PC et PSI) et économiques (option économique). Les **autres grandes écoles militaires** recrutent sur prépas scientifiques.
- Ces grandes écoles proposent des formations en 3 ans, sauf les ENS (4 ans), les IEP et les ENV (5 ans). Elles proposent d'autres accès (admissions parallèles).

## S'INSCRIRE

➤ Se reporter au portail [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

➤ Voir le calendrier pp. 2-3.

➤ Attention !

Les établissements ne proposent pas toujours la 2<sup>e</sup> année de prépa. Consultez la partie adresses du guide pour les lycées de votre académie.

Pour les lycées hors académie, consultez le site national de l'Onisep : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr).

## À SAVOIR

Il ne faut pas confondre les « cycles préparatoires » avec les « classes prépa ». Destinés à certaines écoles d'ingénieurs, les premiers ne permettent pas de se présenter aux autres concours d'entrée : - le cycle préparatoire intégré (CPI) mène aux écoles de chimie de la Fédération Gay-Lussac ; - le cycle préparatoire polytechnique (CPP) ouvre l'accès aux Instituts nationaux polytechniques de Grenoble, Nancy, Toulouse.



## Classes préparatoires littéraires et artistiques : choisir sa voie

Bac admis	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	Concours et écoles accessibles
L en priorité ES très bon niveau S littéraire demandé	Classes préparatoires lettres		
	1 <sup>re</sup> année « lettres »	2 <sup>e</sup> année ENS Ulm « lettres »	<ul style="list-style-type: none"> <li>ENS Ulm section « lettres »</li> <li>École des chartes, concours B (sans latin)</li> <li>Écoles de commerce option « lettres et sciences humaines »</li> <li>Instituts d'études politiques</li> </ul>
2 <sup>e</sup> année ENS Lyon « lettres et sciences humaines »		<ul style="list-style-type: none"> <li>ENS Lyon « lettres et sciences humaines »</li> <li>ENS Cachan section « langues étrangères anglais »</li> <li>Écoles de commerce option « lettres et sciences humaines »</li> <li>Instituts d'études politiques</li> </ul>	
S très bon niveau en lettres ES très bon niveau L en maths demandé	Classes préparatoires lettres et sciences sociales		<ul style="list-style-type: none"> <li>ENS Ulm section « sciences sociales »</li> <li>ENS Lyon lettres et sciences humaines section « sciences économiques et sociales »</li> <li>ENS Cachan section « sciences sociales »</li> <li>École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE)</li> <li>Écoles de commerce options « lettres et sciences humaines » ou « économie »</li> <li>Instituts d'études politiques</li> </ul>
L ES excellent niveau S en latin demandé	Classes préparatoires Chartes		École des chartes, concours A avec latin
L, ES, S	Classes préparatoires Saint-Cyr lettres		École spéciale militaire Saint-Cyr section « lettres »
STI arts appliqués Autre bac avec parfois mise à niveau en arts	Classes préparatoires artistiques		ENS Cachan section « design »

**Bon de commande  
Onisep**

## Classes préparatoires économiques : choisir sa voie

Bac admis	1 <sup>re</sup> année et 2 <sup>e</sup> année	Concours et écoles accessibles
S tout profil ES profil maths (exceptionnel)	Prépas économiques et commerciales <b>option scientifique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours des écoles de commerce option scientifique</li> <li>ENS Cachan économie-gestion</li> </ul>
ES tout profil L profil maths	Prépas économiques et commerciales <b>option économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours des écoles de commerce option économique</li> <li>Concours d'admission à Saint-Cyr</li> <li>ENS Cachan économie-gestion</li> </ul>
STG	Prépas économiques et commerciales <b>option technologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours des écoles de commerce option technologie</li> <li>ENS Cachan économie-gestion</li> </ul>
ES S L parfois STG	Prépas économiques - ENS Cachan options : économie, droit et gestion ; économie, méthodes quantitatives et gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours ENS Cachan économie-gestion ou droit, économie et gestion</li> <li>Écoles de commerce</li> <li>Instituts d'études politiques</li> <li>Écoles nationales de la statistique</li> </ul>

## Classes préparatoires scientifiques et technologiques : choisir sa voie

Bac admis	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année	Concours et écoles accessibles
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestres		
S (tout profil)	MPSI	→	MP <sup>(1)</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ENS Ulm</li> <li>ENS Lyon</li> <li>ENS Cachan</li> <li>Polytechnique (X)</li> <li>Concours commun Mines-Ponts</li> <li>Concours commun Centrale-Supélec</li> <li>Concours communs polytechniques</li> <li>Concours commun Travaux publics</li> <li>Concours commun Arts et métiers...</li> <li>Écoles de l'armée</li> <li>Concours propres à de nombreuses écoles</li> </ul>
	PCSI	→ (option PC)	PC <sup>(1)</sup>	
		→ (option sciences industrielles)	PSI <sup>(1)</sup>	
	PTSI	→ (option sciences industrielles)	PT <sup>(1)</sup>	
S	BCPST	→	BCPST	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concours « Agro-ENITA »</li> <li>Écoles vétérinaires</li> <li>Écoles de chimie</li> <li>Écoles d'ingénieurs en géologie et environnement (concours G2)</li> <li>ENS Ulm, Lyon, Cachan</li> </ul>
STL spécialité biochimie et génie biologique (voire bac STAV)	TB	→	TB	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles d'ingénieurs en géologie et environnement (concours G2)</li> <li>ENS Ulm, Lyon, Cachan</li> </ul>
STL spécialité chimie de laboratoire (voire physique)	TPC	→	TPC	Principalement les écoles de chimie et certaines écoles accessibles après les classes BCPST
STI spécialités industrielles, STL spécialité physique de laboratoire	TSI	→	TSI	Mêmes écoles que pour les classes MP, PC, PSI, PT (voir ci-dessus)

(1) En 2<sup>e</sup> année, des classes étoiles (\*) préparent en priorité aux ENS, à Centrale, aux Mines et Ponts, et à Polytechnique.

# Que faire sans le bac ?

Certaines écoles acceptent les non-bacheliers, mais **le mieux est de repasser le bac.**

## Se représenter au bac

Le passeport pour continuer ses études reste le bac. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer à nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite. 90 % de ceux qui se représentent l'obtiennent.

- **Refaire une année de terminale** est un droit. Mais l'inscription n'est pas automatique. Dès l'annonce des résultats, contactez le proviseur de votre lycée pour obtenir l'autorisation de redoubler. En cas de refus, adressez-vous à l'Inspection académique.

**Important à savoir** : si vous avez déjà présenté le bac deux fois, vous pouvez préparer à nouveau certaines épreuves ou bien un bac pro en 1 an, dans le cadre d'un parcours adapté. Contactez, dès juillet, le proviseur de votre lycée ou bien le CIO.

- **Préparer le bac autrement** est toujours possible. Les candidats qui veulent se représenter à l'examen sans passer par les dispositifs cités ci-dessus peuvent le faire, notamment avec le Centre national d'enseignement à distance (infos sur le site : [www.cned.fr](http://www.cned.fr)) ou dans le cadre des cours du soir proposés par certains lycées. Selon le cas, l'inscription au bac se fait en tant que candidat scolaire ou en tant que candidat libre. L'inscription individuelle au bac (candidat libre) permet de conserver les notes  $\geq 10/20$  obtenues précédemment.

## Continuer ses études

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen. Certaines exigent d'eux le « niveau bac » (soit une moyenne  $\geq 8/20$  pour l'ensemble des épreuves).

- Les **écoles spécialisées** accessibles sans le bac sont le plus souvent privées et chères, notamment dans le domaine des arts, du tourisme ou de l'hôtellerie-restauration. Avant de choisir un établissement, renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études...

- Certains établissements le plus souvent privés accueillent des non-bacheliers pour préparer un **BTS**, en particulier dans les domaines du tourisme, de la comptabilité, du secrétariat et du commerce. On leur demande souvent de repasser le bac en fin de 1<sup>re</sup> année.

- La **capacité en droit**, accessible aux jeunes âgés d'au moins 17 ans, se prépare en cours du soir, à l'université ou via le CNED, sur 2 ans. Elle permet de s'inscrire en licence de droit ou en DUT carrières juridiques. Le taux d'échec en 1<sup>re</sup> année est élevé.

- Au niveau IV, le **BPJEPS** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) forme aux métiers de l'animation sociale et sportive dans près de 20 spécialités. Il tend à remplacer le **BEES** (brevet d'État d'éducateur sportif) 1<sup>er</sup> degré. Les conditions d'accès varient selon les spécialités.

## Se former en alternance

Suivre une formation qui alterne périodes de cours et périodes en entreprise augmente les chances d'insertion. Plusieurs parcours sont possibles, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

- Vous pouvez préparer un **bac pro** (souvent en 1 an) après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement par le centre de formation des apprentis (CFA). Contactez le CIO pour obtenir la liste des formations en alternance.

- Vous pouvez préparer un **BTS** (en 2 ans), après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement. Certains CFA acceptent les non-bacheliers qui peuvent justifier du « niveau bac ».

- Vous pouvez préparer un **CQP** (certificat de qualification professionnelle), un **CCP** (certificat de compétence professionnelle) ou un **titre homologué au RNCP**<sup>1</sup>. Ils sont proposés par les écoles ou CFA relevant des CCI<sup>2</sup> (infos sur [www.acfci.cci.fr](http://www.acfci.cci.fr)), par les écoles d'entreprises (EDF, GDF-Suez, SNCF, RATP, Lapeyre, Casino...), par le Cnam<sup>3</sup> ([www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)), l'AFPA<sup>4</sup> ([www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)) ou dans le cadre des formations qualifiantes subventionnées par les régions (infos sur [www.intercarif.org](http://www.intercarif.org)).

1. Répertoire national des certifications professionnelles.
2. Chambres de commerce et d'industrie.
3. Conservatoire national des arts et métiers.
4. Association pour la formation professionnelle des adultes.

# La vie étudiante

**Sécu, logement, bourses...** Guide pratique à l'usage des futurs étudiants.

## Se loger

- Les **demandes de logement en résidence universitaire** se font par le biais du dossier social étudiant (DSE, voir encadré). Attribution sous conditions de ressources.

- Le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) met à la disposition des étudiants des listes de **chambres** chez les particuliers ou de **studios** à des prix intéressants.

- Pour une **résidence privée ou un logement indépendant**, voir auprès des associations étudiantes ou des centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ ; adresses sur le site national [www.cidj.asso.fr](http://www.cidj.asso.fr)).

- Pour une place en foyer d'étudiants, contacter l'Union nationale pour l'habitat des jeunes au 01 41 74 81 00 ou consulter le site : [www.unhaj.org](http://www.unhaj.org).

- Possibilité d'obtenir des aides au logement : allocation logement à caractère social (ALS) ou allocation personnalisée au logement (APL) selon ses ressources. Contacter la caisse d'allocations familiales ; toutes les infos sur le site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

## Financer ses études

- La demande de **bourse sur critères sociaux** (BCS) se fait par le biais du dossier social étudiant (DSE, voir encadré). Elle est accordée en fonction des revenus des parents, du nombre d'enfants à charge, de l'âge du demandeur, de la distance domicile-lieu d'études... Son montant est variable.

**Attention**, pour en bénéficier, il faut être assidu en cours et aux examens, progresser régulièrement dans ses études.

- **D'autres dispositifs existent**, qui ne peuvent être cumulés avec une BCS : aide au mérite, aide à la mobilité, allocations pour la diversité, aides des collectivités ou des fondations, prêts étudiants sans caution ni conditions de ressources, etc.

Il existe par ailleurs un Fonds national d'urgence pour les étudiants en situation de précarité (rupture avec la famille...). S'adresser au Crous.

À noter : les critères d'attribution pour l'enseignement supérieur diffèrent de ceux du secondaire. **Se renseigner** sur ses droits auprès du **Crous** sans attendre les résultats du bac.

- Nombre d'étudiants sont amenés à travailler en parallèle de leur scolarité. Des **offres d'emplois temporaires ou de jobs étudiants** sont diffusées par le Crous, le CIDJ... Le travail ne prive pas du droit à percevoir une bourse.

## Se soigner

- L'**inscription à la sécurité sociale étudiante** est obligatoire. Elle se fait auprès du service de la scolarité de l'établissement qui délivre la carte d'étudiant.

Le paiement de la cotisation (195 € en 2008-2009) est exigé pour ceux qui atteignent l'âge de 20 ans dans l'année scolaire (hormis les boursiers). Les autres sont en principe couverts par la sécurité sociale parentale.

- L'adhésion à une **mutuelle étudiante** est facultative mais recommandée,

car elle complète le remboursement des frais médicaux versé par la « Sécu ». Il existe plusieurs mutuelles : La Mutuelle des étudiants [www.lmde.com](http://www.lmde.com) ; l'Union nationale des sociétés étudiantes mutualistes régionales [www.usem.fr](http://www.usem.fr).

## S'informer, s'orienter

Renseignez-vous le plus tôt possible sur les études et leurs débouchés.

Utilisez toutes les ressources :

- **journées portes ouvertes** dans les établissements et **salons spécialisés** ;
- dispositifs d'« **orientation active** » ;
- rencontres organisées par le lycée et le CIO ;
- entretien d'orientation de terminale ;
- entretiens et ateliers proposés par le **conseiller d'orientation-psychologue** ;
- centre de documentation et d'information ;
- publications et produits multimédias de l'**Onisep**, notamment le site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr).

## INFO +

### DSE

Une démarche unique pour **demandeur une bourse et/ou un logement en résidence universitaire** : le dossier social étudiant. Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

- L'**inscription pour la rentrée universitaire suivante se fait sur le site Internet du Crous de l'académie** : accessible via [www.crous.fr](http://www.crous.fr), ou sur le site de l'établissement supérieur d'accueil, au 2<sup>e</sup> trimestre. Attention à bien respecter le délai.

- Dans les 15 jours qui suivent le retour du dossier, le Crous émet un avis conditionnel sur la suite réservée à la demande : attribution, rejet, attente.

- De **juin à octobre**, le Crous donne une réponse définitive au vu du justificatif d'inscription.

## Travailler dans la fonction publique

> Sans le bac, vous pouvez présenter les **concours de catégorie C** et accéder à des postes d'agent administratif ou d'agent technique (infos sur le site [www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr)).

> Vous pouvez aussi intégrer la **Police nationale** comme adjoint de sécurité ou comme cadet de la République option Police nationale ([www.blog-police-recrutement.com](http://www.blog-police-recrutement.com)).

> Vous pouvez aussi entrer dans la **Gendarmerie nationale** comme gendarme volontaire adjoint - agent de police judiciaire adjoint pour 1 an (infos sur le site [www.lagendarmerierecrite.fr](http://www.lagendarmerierecrite.fr)).



> **UNE PUBLICATION**  
Dans la collection « Dossiers » de l'Onisep

> Vous pouvez enfin entrer dans l'**armée** comme militaire ou comme volontaire pour 1 à 5 ans selon le contrat et le corps de défense ([www.recrutement.terre.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr) ; [www.recrutement.air.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.air.defense.gouv.fr) ; [www.marinerecrite.gouv.fr](http://www.marinerecrite.gouv.fr)).

> **UN SITE**  
[www.onisep.fr/metiers](http://www.onisep.fr/metiers)

Pour en savoir +

## L'accueil des étudiants handicapés

Afin d'intégrer le mieux possible les étudiants en situation de handicap, **certain établissements** (notamment toutes les universités) **proposent un accueil spécifique**. Vous pourrez alors être informé sur l'accessibilité des locaux, sur les équipements pédagogiques adaptés, sur les modalités particulières d'aménagement des examens...

Pour obtenir des aides humaines et matérielles, vous devrez vous tourner vers la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il existe aussi des associations spécialisées.



> **UNE PUBLICATION**  
Dans la collection « Dossiers » de l'Onisep

> **UN SITE**  
[www.onisep.fr/handicap](http://www.onisep.fr/handicap)

Pour en savoir +